



L'EAU POTABLE, TOUS ACTEURS, TOUS RESPONSABLES



**POUR L'AVENIR DE NOS
RESSOURCES ET DE NOS
MILIEUX AQUATIQUES**

LE TERRITOIRE

7 communes de l'est du bassin versant de l'Argens ont mis leurs moyens en commun pour penser globalement et durablement leur alimentation en eau potable.

Ces 7 communes sont réunies au sein du Syndicat de l'Eau du Var Est (S.E.V.E) pour assurer la production et l'approvisionnement en eau potable des

135 000
habitants permanents
et

360 000
habitants en période
estivale.

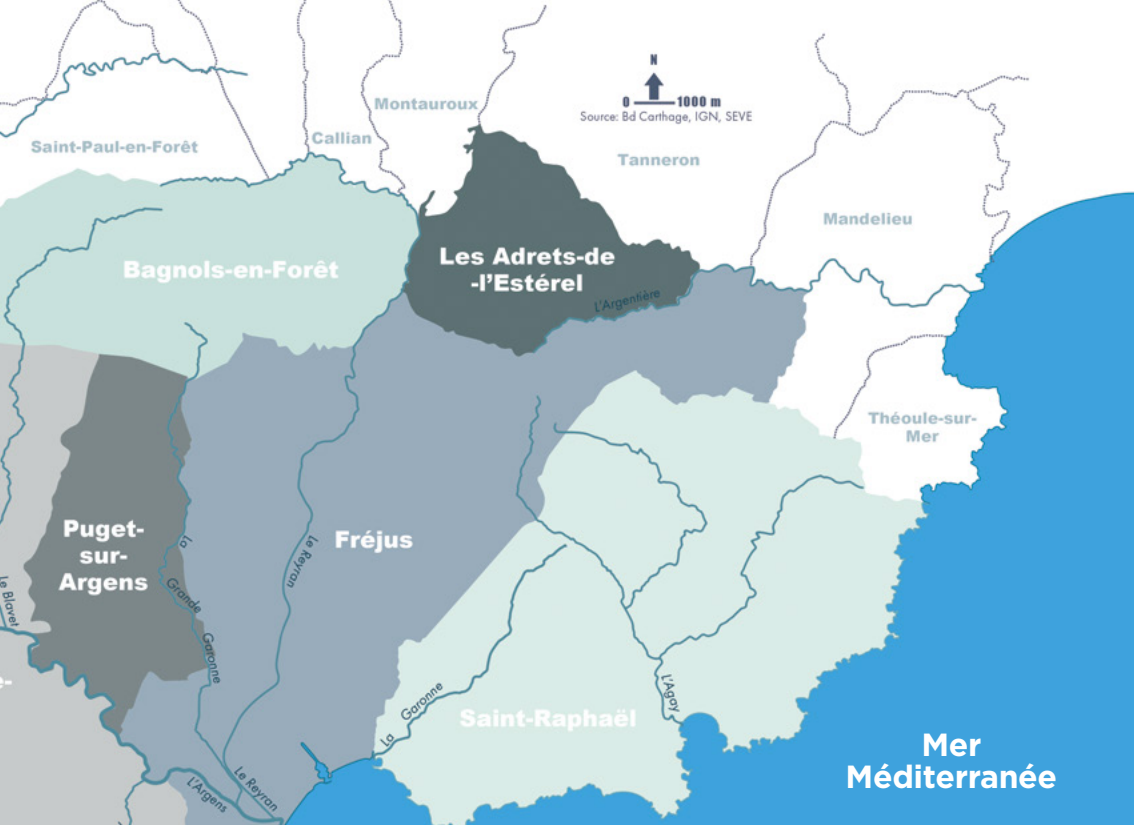
**Chaque
année,
le S.E.V.E
livre plus de**

16 MILLIONS
de m³ d'eau potable
aux communes.



LES RESSOURCES EN EAU

Le S.E.V.E dispose de plusieurs ressources en eau pour sécuriser l'alimentation du territoire. Certaines ressources sont locales (le fleuve Argens et sa nappe alluviale, la source de Valaury) ou proviennent d'autres territoires (lac de Saint-Cassien, Verdon, sources de la Siagnole).



Dans le contexte du changement climatique, partout les ressources en eau montrent une tendance générale à la baisse, avec un manque d'eau accru en été. Notre territoire n'y déroge pas et cela d'autant plus que le Var constitue le 2^e département le plus touristique de France.

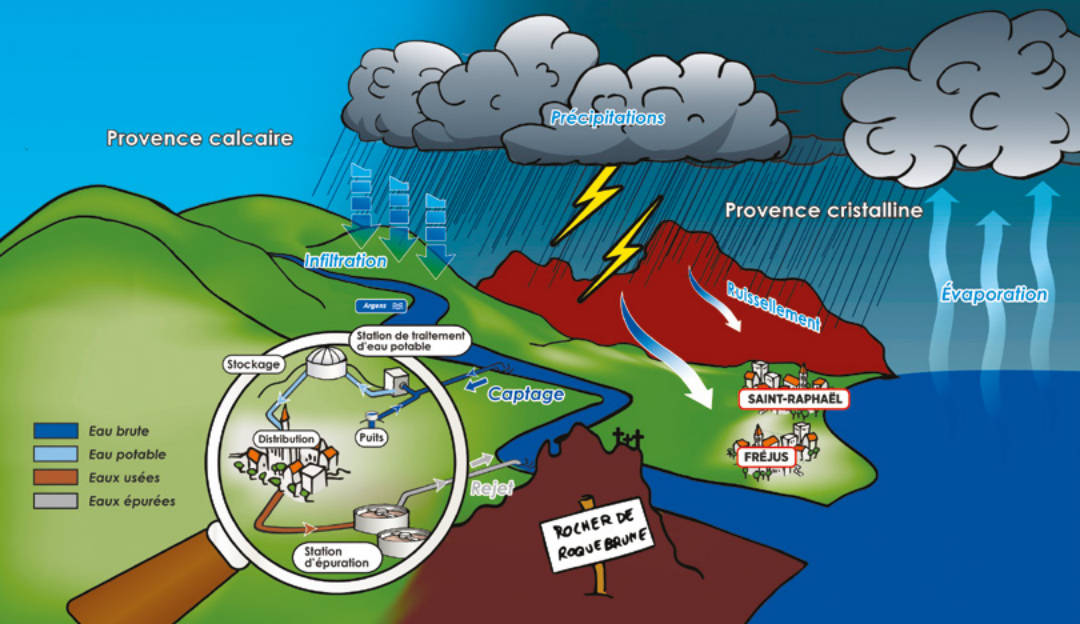
Le bassin versant de l'Argens et la ressource souterraine de la basse vallée de l'Argens présentent déjà un déséquilibre entre la ressource et les prélèvements.

Cette situation implique la mobilisation de tous dans des démarches d'économie d'eau.

L'EAU POTABLE DANS LE CYCLE DE L'EAU

Une fois prélevée dans le milieu, l'eau doit subir différents traitements pour devenir potable, c'est-à-dire agréable à boire et sans danger pour la santé humaine.

LES CYCLES DE L'EAU DANS L'EST VAROIS



À SAVOIR

Le S.E.V.E a confié par un contrat de délégation de service public, l'exploitation du service de l'eau potable à la société VÉOLIA (CMESE). Ce contrat a été renouvelé en 2017 et a été conclu pour une durée de 10 ans. VÉOLIA entretient et exploite les installations du S.E.V.E, sous le contrôle de celui-ci.

Le S.E.V.E. possède plusieurs ouvrages et des réseaux d'eau pour acheminer **16 M m³ d'eau potable par an** aux portes des communes :

3 CHAMPS CAPTANTS

**VERTEIL
RABINON
COULOUBRIER**

Ils regroupent un ou plusieurs ouvrages de captage d'eau potable souterraine, dans une même nappe phréatique. Le niveau d'eau des champs captants du Verteil et de Rabinon est soutenu par des seuils sur l'Argens.

**UNE
PRISE
D'EAU**
sur l'Argens.

9 OUVRAGES DE PRÉLÈVEMENT EN NAPPE

1 forage à **Rabinon**, 4 sur le site du **Couloubrier**,
3 puits à drains et 1 forage sur le champ captant du **Verteil**.

**UNE
SOURCE,**
celle de Valaury à
Trans-en-Provence.

USINE DU MUY

Capacité de traitement de 380 l/s
porté à 780 l/s avec l'extension de l'usine

3 USINES de traitement d'eau potable

USINE DU GARGALON

Capacité de
traitement
de 450 l/s

USINE DU FURNEL

Capacité de traitement de 330 l/s

65 km DE CANALISATIONS

pour transporter l'eau jusqu'aux
réservoirs de tête des communes.

DES SEUILS

Ces petits barrages faits en travers
de l'Argens permettent de relever
le niveau d'eau en amont pour
faciliter les prélèvements dans la
nappe ou directement dans l'Argens.

3 RESSOURCES EXTÉRIEURES :

lac de Saint-Cassien, Verdon,
source de la Siagnole

L'eau potable est le produit alimentaire le plus surveillé (plus de 100 paramètres suivis). Sa qualité est sans cesse contrôlée jusqu'aux robinets pour s'assurer de sa conformité à la réglementation et garantir la santé des usagers.

L'EAU UN PATRIMOINE COMMUN À PARTAGER

L'eau est prélevée dans un milieu naturel. Elle est soustraite à une rivière, une source, un lac qui sont aussi des réserves naturelles d'eau pour la faune et la flore, donc des milieux de vie.

Les prélèvements excessifs entraînent une baisse importante du débit des cours d'eau et du niveau des nappes souterraines, ce qui met en danger ces écosystèmes.

De plus, une fois l'eau utilisée par l'Homme, elle est en grande partie rejetée dans la nature, et malgré des traitements adaptés, il y reste des pollutions nocives pour les êtres vivants et qui menacent la biodiversité.

UNE OBLIGATION

Limiter les prélèvements dans l'Argens pour laisser suffisamment d'eau dans le milieu naturel pour la biodiversité.



LES ÉCONOMIES D'EAU, VECTEURS D'ÉCONOMIES FINANCIÈRES ET ÉNERGÉTIQUES

Pomper l'eau, la traiter, la transporter, la stocker représente un coût énergétique et financier important. Un accroissement de la consommation d'eau conduirait à devoir chercher des ressources plus lointaines, moins accessibles ou de moindre qualité, qui exigent des traitements plus sophistiqués et des méthodes de prélèvements plus complexes et moins respectueuses de l'environnement.

En réduisant notre consommation d'eau, nous évitons la construction de nouveaux ouvrages de captage, de distribution et d'épuration et leurs impacts environnementaux. De plus, les économies réalisées pourront être affectées à d'autres actions.

UNE RESPONSABILITÉ

Limiter ses consommations pour limiter son impact environnemental. De simples gestes du quotidien qui permettent de faire de réelles économies !



ENSEMBLE, ÉCONOMISONS ET PROTÉGEONS NOS RESSOURCES EN EAU

Le S.E.V.E met en place des périmètres de protection autour de ses captages.

Tous les captages d'eau souterraine servant à l'alimentation en eau humaine doivent donc faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique (DUP) de protection, via un arrêté préfectoral instaurant la réalisation de travaux et la mise en place de trois niveaux de protection : immédiate, rapprochée et éloignée. Ces terrains seront alors grevés de servitudes, limitant les usages. Ce sont des experts indépendants, hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique, qui définissent ces périmètres.

Sur le territoire
du S.E.V.E,

**les 2/3 des zones de captage
ont leurs périmètres de protection
et celui du captage du Verteil est en cours d'étude.**

Le S.E.V.E et Estérel Côte d'Azur Agglomération poursuivent leurs efforts pour lutter contre les fuites dans les canalisations,

même si les performances
dans les réseaux sont
bonnes avec

84%
de rendement.



ADAPTER SES COMPORTEMENTS :

Ne pas laisser couler inutilement les robinets

Limiter sa consommation d'eau en ayant un usage raisonné

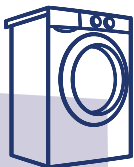
Traquer et réparer les fuites immédiatement...



Laver sa voiture dans une station de lavage plutôt qu'à la maison
(Aux rouleaux : 40 % d'économie d'eau.
Au jet haute pression : 70 % d'économie d'eau)

UNE MARGE DE PROGRÈS IMPORTANTE :

LES ÉCONOMIES D'EAU DANS LES FOYERS



S'équiper d'un électroménager moins gourmand en eau (jusqu'à 30 % d'économie d'eau)

Gérer au mieux sa piscine pour limiter le remplissage et l'évaporation (jusqu'à 70 % d'économie d'eau en la couvrant)



Installer aux robinets des mousseurs / réducteurs de débit (jusqu'à 50 % d'économie d'eau)



Planter des végétaux méditerranéens dans les jardins pour limiter l'arrosage

MOYENNE NATIONALE

148

LITRES /JOUR /PERSONNE

MOYENNE EN RÉGION PACA

228

LITRES /JOUR /PERSONNE



POUR UN USAGE RESPONSABLE DE L'EAU

www.seve-eau.fr